

FORMULAIRE 40.1

Avis d'audition de la demande d'approbation par
le tribunal d'une proposition
(alinéa 58b) de la Loi)

La Cour _____ de _____ (province) en matière de faillite

Dans l'affaire de la proposition de _____, débiteur.

Avis est donné qu'une demande sera faite au tribunal, à _____, le _____, à
_____ heures, en vue de faire approuver la proposition de _____ qui a été
acceptée par les créanciers lors d'une assemblée tenue le _____.

Daté le _____, à _____.

Syndic autorisé en insolvabilité

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.